

*[Text]*

province. The average hourly wage for kindergarten staff in 1985 was \$8.74. Day care centre workers received \$5.30 on average, while supervisors earned \$6.74. The low salaries, in spite of good qualifications, affect staff morale and turnover and therefore the quality of care provided.

• 0840

In Prince Edward Island, the majority of day care and kindergarten staff have been at their present centres for three years or less, indicating a high turnover rate. Rather than petition for better pay and benefits, most workers look for employment in other fields because they know that any pay increases will have to be borne by parents through increased fees.

The lack of a stable source of funding also makes renovation and expansion of centres virtually impossible and limits spending on program supplies and equipment. Integration of special-needs children is also affected. Most day care and kindergarten operators on the island would accept mentally or physically handicapped children in their programs if they could afford the necessary additional staff and equipment.

We see the role of the government in child care as helping to ensure the provision of quality programs which are both accessible and affordable. These goals can only be achieved by long-term direct funding by government of licensed child care programs.

The funding arrangement we envision involves cost-sharing by the federal and provincial governments. Parents would continue to pay user fees based on a sliding scale adjusted according to their ability to pay. The opinion that parents should continue to help cover the costs of child care is based on a study by Donna S. Lero, who found that 81% of parents were willing to support such an arrangement.

Undoubtedly, child care will continue to be an important economic, social and political issue in this province. It deserves the attention being afforded it by a committee such as yours, which helps to publicize the need for societal responsibility for child care.

We would like to thank the Special Committee on Child Care for the opportunity to make a presentation, and we look forward to receiving your report in November.

**The Chairman:** Thank you very much, Mr. Ghiz.

**Mrs. Pépin:** If I understand correctly, there is not lots of money right now from the provincial government going into day care or child care.

**Mr. Ghiz:** There is no direct funding by way of grants in this province. We are the only province in the country whose government does not provide direct grants, direct funding, to day care centres. And we feel that this places island day care

*[Translation]*

réduit d'avantages sociaux offerts dans ce domaine dans cette province. En 1985, le taux horaire moyen versé à ceux qui travaillaient dans les jardins d'enfants était de 8.74\$ alors qu'il n'était que de 5.30\$ en moyenne pour ceux qui travaillaient dans les garderies, les surveillants touchant 6.74\$. La faiblesse des salaires se répercute sur le morale et le roulement du personnel malgré la qualité de leurs compétences, et par conséquent sur la qualité des soins offerts.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, la majorité du personnel des garderies et des jardins d'enfants y travaillent depuis trois ans au moins, le taux de roulement y est donc élevé. Au lieu d'exiger de meilleurs salaires et de meilleurs avantages sociaux, la plupart de ceux qui y travaillent cherchent un emploi dans d'autres branches car ils savent très bien que toute augmentation de salaire devra être financée par les parents.

L'absence d'une source stable de financement rend également tout projet de rénovation et d'agrandissement de ces garderies virtuellement impossible et limite l'achat de fournitures et de matériel. Cette absence se répercute également sur l'intégration d'enfants qui ont des besoins spéciaux. La plupart des propriétaires de garderies et de jardins d'enfants de l'Île accueilleraient des enfants handicapés mentaux ou physiques s'ils pouvaient obtenir le personnel et le matériel complémentaire nécessaires.

A nos yeux, le gouvernement pourrait jouer un rôle actif en veillant à ce que les programmes offerts soient de qualité, accessibles et abordables. Ces objectifs ne peuvent être atteints que si le gouvernement s'engage à financer à long terme et directement les programmes de garde d'enfants homologués.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pourraient en partager les coûts. Les parents continueraient de payer en fonction de leurs moyens. Nous estimons que les parents devraient continuer à contribuer aux frais de garde d'enfants à la suite d'une étude réalisée par Donna S. Lero, qui a constaté que 81 p. 100 des parents étaient prêts à appuyer un accord de ce genre.

Il est indubitable que les services de garderie resteront une importante question économique sociale et politique de cette province. Ce problème mérite toute l'attention qu'un Comité comme le vôtre y accorde, puisqu'il contribue à faire savoir à tous que la garde d'enfants est une responsabilité sociale.

Nous aimerions remercier le Comité spécial sur la garde d'enfants de l'occasion qui nous a été donnée de présenter notre point de vue et c'est avec impatience que nous attendons la publication de votre rapport au mois de novembre.

**La présidente:** Merci infiniment, monsieur Ghiz.

**Mme Pépin:** Si je comprends bien, le gouvernement provincial ne subventionne pratiquement pas les services de garderie.

**M. Ghiz:** Le gouvernement provincial n'accorde aucune subvention directe. L'Île-du-Prince-Édouard est la seule province de ce pays dont le gouvernement n'accorde aucune subvention directe aux garderies d'enfants. Et nous estimons